

LE FRONT

Hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton en Acadie

Vol. 18, no. 20

Le lundi 15 mars 1982

Une marche plus que symbolique



par Cyrille Godin

Quelques 400 étudiants (es) se sont rassemblés au pavillon des Sciences et de génie pour manifester leur mécontentement devant les coupures dans l'éducation post-secondaire et une hausse prochaine des frais de scolarité. Suite à une période d'échange d'environ trois-quart d'heure, les étudiants(es) ont décidé de faire une marche autour du campus en passant par l'intérieur de chaque faculté, en plus de la bibliothèque (à la grande surprise des employés). Cette première étape de la marche avait pour but de rallier les étudiants(es) qui seraient demeurés à leurs cours et ce malgré l'appel lancé par la

F.E.U.M. pour le boycottage des cours.

La grande surprise (mais à bien y penser, il fallait peut-être s'y attendre) fut la réception que receva la faculté d'administration face à l'irruption des manifestants(es) sur les lieux. La majorité des étudiants(es) avaient préféré demeurer dans leurs cours, toutefois ces étudiants(es) ne font pas exception devant les coupures dans l'enseignement post-secondaire et sont eux aussi concernés par une hausse possible des frais de scolarité.

Le point culminant de la marche fut l'entrée à Tailion. Une fois aux deuxième étage les étudiants (es) ont exigé la présence du recteur M. Gilbert Finn. Ce

dernier étant introuvable et devant les portes fermées à clef des administrateurs subalternes, les étudiants(es) n'ont pu faire autre que rire face à la situation de ridicule dans laquelle se sont placés nos administrateurs.

Toutefois, les étudiants (es) se sont laissés sur une note optimiste. Ils ont réalisé que l'administration de l'U. de M. était loin de prendre en considération les besoins de la masse étudiante. Ils ont aussi compris que la force du mouvement étudiant réside dans la solidarité des étudiants(es) et cette solidarité était belle et bien présente lors de la marche.

Mais même avec cette marche les étudiants(es) ont compris que la lutte devrait se poursuivre et qu'elle allait effectivement continuer. Donc les deux prochains mois promettent et sont à surveiller par rapport au mouvement étudiant dans son ensemble et à Moncton en particulier, car cette première marche du 11 mars a été l'occasion pour les étudiants(es) de prendre conscience de ce qui se passait autour d'eux et par conséquent de prévoir de futures interventions.

Le Broue HA! HA! étudiants



Voir en page 8 et 9

Éditorial:
**Une semaine nationale
bien remplie**
page 4

SOMMAIRE

En Acadie	2
Dans nos facultés	3
Éditorial	4
Politique étudiante	5
Section culturelle	8
Co-op	11
Santé et société	12
Entre autres	13
Sport et loisirs	15
Kachô	16

Où s'en va la S.A.N.B.

Voir en Acadie

Les Aigles Bleus sont encore
champions

DANS NOS FACULTÉS

La semaine des arts

La population universitaire ainsi que le public sont invités à participer aux activités de la semaine de la Faculté des arts de Centre universitaire de Moncton.

Pour plus de renseignements ou pour des entrevues, communiquer avec Christel Gallant au 858-4239 ou au 855-5075.

DIMANCHE - 14 MARS

20h00 Récital: École de musique N.D.A.
Échange: département de musique - N.D.A., Première partie. (Chapelle, 316, Taillon).

LUNDI - 15 MARS

10h30 Présentation audio-visuelle. Léon Théral: "Les sites historiques de l'Acadie (106 - Arts).
13h00 Conférence. Hans Runtz: "La littérature comme instrument de survie en milieu académique" (106 - Arts).
20h00 Ciné-club (Local du CIn-campus, 163 - Sciences infirmières). Récital de clarinette de Normand Richard au 316 Taillon.

MARDI - 16 MARS

10h00 Conférence. John Scott: "Aristote" (106 - Arts).
13h00 Présentation audio-visuelle. Kahled Belhadjia: "L'archéologie au service de l'histoire" (106 - Arts).
14h30 Conférence. Gabrielle Poulin: "Écrire un roman" (106 - Arts).

MERCREDI - 17 MARS

9h00 - 10h30 Atelier de gravure (019 Arts)
10h00 Atelier de céramique (023 - Arts).
10h30 Conférence. Gabrielle Poulin: "Écrire: la belle aventure" (106 - Arts).
10h30-12h00 Atelier de lithographie (071-Arts).
11h00-12h00 Atelier de théâtre et démonstration: les masques.
12h00 REPAS commun pour toute la faculté. Apportez vos sandwichs. Les professeurs offrent le vin - (Cube des Arts). Réservé à la Faculté des arts.
13h00 Atelier de peinture (Cube - Arts).

13h00 - 16h00 QUIZ: "Les connaissez-vous?" (Photos de jeunesse des professeurs, (115-Arts). Les résultats seront donnés au même endroit jeudi et vendredi de 12h00-13h00.
14h00-15h00 Atelier de théâtre et démonstration: les masques (214 - Arts).
14h00-15h30 Atelier - conférence de Henri Bergeron de Radio-Canada sur les techniques de la communication.
14h00 Atelier de sculpture (020-C - Administration).
14h00 Atelier de photographie (095 - Arts).
14h00 Atelier de sérigraphie (083 - Arts).
20h00 Conférence. Monique Dumais: "Où est l'espoirance pour les femmes dans l'Église?" (106 - Arts).
20h00 Concert de la chorale du département de musique avec l'Orchestre symphonique de l'Atlantique. (Moncton High School).

DI - 18 MARS

13h00 Conférence. Monique Dumais: "Désirs des femmes en théologie" (106 - Arts).
14h30 Conférence. Carlos Bazan: "La corporalité" (106 - Arts).
19h30 Lancement de livres par des professeurs de la faculté (Cube des Arts).
F. Couvillier, S. Morin, P. Skalnik, Tropicaircité, G. Etienne - C'est pour ne pas crever de honte.
20h30 Conférence. Léo Ferrari: "La théorie de la terre plate" (Cube des Arts).

VENDREDI - 19 MARS

10h30 Conférence. Carlos Bazan: "Les relations nord-sud" (106 - Arts).
21h00 SOIRÉE de la faculté (3 étages du cube des arts) - danse, bar, animation (Roland LeBlanc), concours, prix, etc. Activité réservée aux étudiants et professeurs de la Faculté des arts.

SAMEDI - 20 MARS

21h00 SOIRÉE de poésie (Cube des Arts).

ACTIVITÉS RÉPÉTÉES OU CONTINUES

Projection de films: "Canadian Literature" (206-Arts).
Lundi 8h30 et 10h30
Mardi 11h30
Vendredi 8h30

Démonstration: L'ordinateur nous aide à vérifier nos connaissances en français. (119-Arts).
Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 10h30 - 11h30

Démonstration: Banque de terminologie du département de traduction et langues (119 - Arts).
Lundi et vendredi: 11h30

Projection du vidéo "Libération" tourné avec la participation de professeurs de la faculté (141-Arts).

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi: 13h00
Interrogation de la banque de terminologie d'Ottawa (119 - Arts).

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi: 13h00 - 14h00
Quiz électronique en géographie (119 - Arts)
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi: 14h00 - 15h00

Montage de diapositives sur la région de Moncton (225-Arts)
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi: 15h00 - 16h00.

Exposition de livres français: Librairie Dussault - Garneau de Québec (211-Arts).
Mercredi, jeudi, vendredi: toute la journée et en soirée.

EXPOSITIONS

Oeuvres des professeurs d'arts visuels (Salon des professeurs - Arts)

Oeuvres des étudiants d'arts visuels (Corridor du 1er étage - Arts)

Costumes et accessoires de théâtre (137 - Arts)

Salles d'exposition de différents départements de la faculté

EXPOSITION - vente de livres français: Librairie Dussault - Garneau de Québec (211 - Arts)

Mercredi: de 12h00 à 21h00
Jeudi: de 10h00 à 12h00
Vendredi: de 10h00 à 17h00

Semaine de l'École de nutrition et d'études familiales

du 15 au 20 mars 1982

HORAIRE DES ACTIVITÉS

Lundi au vendredi (15 au 20)

Kiosque d'information - Taillon 12h00 à 13h00

Le mardi 16 mars

Manifestation nutritive sur le campus 12h à 13h

Le mercredi 17 mars

Conférence sur la nutrition avec Dr. M. Beaudry-Darismé, Local 170 Nursing à 16h00

Le jeudi 18 mars

Nutri-bol suivi de collations nutritives. Édifice Nursing (au sous-sol) 12h à 13h.

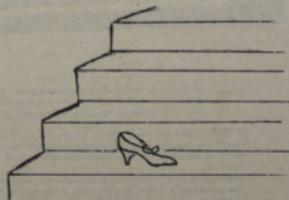
Le vendredi 19 mars

Joute de ballon-volant CEPS - Professeurs vs étudiants

Le samedi 20 mars

Prise de bague Édifice Nursing - 20h

Sciences infirmières



Salut tout le monde!

La fin de l'année approche à grand pas et le 27 mars prochain aura lieu le bal des finissants en sciences infirmières.

Cette activité débute par un vin d'honneur et un souper, puis sera suivie par une soirée dansante.

Vous pouvez vous procurer vos billets auprès de Clarisse au secrétariat des

Sciences infirmières ou auprès des étudiantes suivantes: Denise McGraw, Anne McGraw et Line Martin.

Les billets sont au coût de \$7,50 par personne ou \$15,00 le couple. BIENVENUE À TOUS et FÉLICITATION À TOUTES NOS FINISSANTS.

Colette Perron
Comité de publicité

EDITORIAL

Une semaine nationale bien remplie

Le mouvement étudiant n'est pas sur la veille d'oublier la semaine du 8 au 11 mars. Partout à travers le Canada les étudiants(es) ont su manifester leur mécontentement face aux difficultés de plus en plus grandissantes qui les empêchent d'avoir accès à une éducation post-secondaire. Boycottage des cours, ralliements, manifestations, pétitions, ne sont que quelques unes des multiples activités qui eurent lieu à travers les pays, et l'Université de Moncton ne fit pas exception.

À remarquer aussi que ce soulèvement des étudiants(es) au niveau national fut rendu possible grâce à la FCE (Fédération Canadienne des Étudiants). Cette dernière avait planifié et organisé depuis plusieurs mois déjà la réalisation de ces agissements de masse, et d'après les résultats obtenus jusqu'à date la réussite fut totale. Cependant, le tout ne s'arrête pas là car la Semaine Nationale d'Action n'est qu'une activité parmi plusieurs que la FCE a organisé. De plus, au niveau régional les étudiants(es) ont déjà planifié d'autres actions afin de continuer la lutte. Point de répis pour les administrations universitaires ainsi que les gouvernements provincial et fédéral.

Il apparaît de plus en plus évident aux yeux des étudiants(es) que la présente crise économique que touche de façon directe. Tous sont sans savoir que le gouvernement fédéral accède de façon frénétique les coupures et les restrictions budgétaires dans l'éducation post-secondaire. Mais, comme si ce n'était déjà pas assez grave, les provinces se permettent d'agir comme bon leur semble les argentés destinés à cette même éducation. Ensuite elles viennent dire aux étudiants(es) qu'elles ne peuvent plus subventionner les universités, ce qui revient à dire

que les frais de scolarité vont augmenter.

De plus, on sait qu'à l'heure actuelle le gouvernement fédéral essaie de restructurer le secteur de l'éducation post-secondaire. Ce qu'il vise à faire est de favoriser les programmes d'éducation qui sont axés sur l'économie soit l'administration, le commerce, les sciences et le génie civil, et ce au détriment des arts et des sciences humaines. Il n'est donc pas difficile d'imaginer ce que ceci implique à long terme. Ajoutons à tout ceci le système inefficace de prêts et bourses, le coût de la vie qui augmente et le chômage qui acculent les étudiants(es) au pied du mur et minimisent leurs chances d'accéder à une éducation universitaire ou collégiale.

Il était donc plus que temps pour les étudiants(es) de démontrer leur mécontentement auprès des dirigeants gouvernementaux, en plus de rallier l'opinion public à la cause du mouvement étudiant. Tous ces efforts visent à faire agir le gouvernement ainsi que certaines administrations universitaires telle l'Université de Moncton, pour remédier la situation et ce le plus vite possible.

Si on regarde les résultats de la Semaine Nationale d'Action ici à Moncton on voit qu'elle a rapporté un vif succès. La mobilisation effectuée auprès des étudiants(es) ainsi que la manifestation de jeudi dernier à la rotonde de la manifestation de sciences ne sont que quelques unes des actions qui ont permis aux étudiants(es) de prendre conscience des dangers qui les menacent. Mais ce qu'il importe de retenir c'est que les étudiants(es) sont sortis de cette semaine encore plus convaincus que jamais que la lutte doit se poursuivre. Pour les étudiants(es) de l'U de M deux occasions se présentent pour justement continuer cette lutte soit le 23 mars à Fredericton

lors de l'ouverture de l'Assemblée législative (les étudiants(es) de UNB qui ont l'intention de manifester lors de cette ouverture, ont demandé l'appui des étudiants(es) de l'U de M) et le 3 avril sur le campus de Moncton lors de la rencontre du Conseil des Gouverneurs.

Entre temps, les étudiants(es) de Moncton devront s'attarder à faire agir l'administration de l'Université et exiger que cette dernière dénonce publiquement les coupures dans l'éducation post-secondaire ainsi que de geler les frais de scolarité.

De plus, ils devront faire des pressions auprès de l'A. B. P. U. M. pour la faire agir elle aussi car sa présence et son appui lors de la semaine nationale ont été très minimes, pourtant les professeurs et les bibliothécaires sont eux aussi impliqués par les coupures.

En fin de compte il faudra continuer l'éducation déjà amorcée auprès des étudiants(es) en plus de planifier et d'organiser des activités concrètes. Jusqu'à date la plus grande faiblesse du mouvement étudiant a été le spontanéisme, mais tel n'est pas le cas cette fois-ci. Grâce au travail de la F.C.E. ainsi que des différentes organisations étudiantes, les étudiants(es) ont su prévenir les coups et élaborer un plan d'action qui s'échelonne à long terme.

Les étudiants(es) savent que la Semaine Nationale d'Action signifie qu'ils ont gagné une première bataille mais qu'il ne faudrait pas pour autant crier victoire. Le travail est loin d'être terminé et la lutte risque d'être longue, mais si on se fit aux résultats obtenus ici à Moncton on voit que les étudiants(es) sont solidaires devant cette cause commune et qu'ils ont bien l'intention d'obtenir gain de cause.

Cyrille Godin

LE FRONT

Le journal LE FRONT ou l'hebdomadaire des étudiants(es) de l'Université de l'Acadie à Moncton publié par la F.E.U.M. 11 rue Saint-Jacques, Moncton, N.-B. E1A 1E9 et notre numéro de téléphone est (506)338-4484 (4484 pour les instructeurs).

LE FRONT veut être l'avant-garde de la collectivité étudiante tout en couvrant les multiples intérêts particuliers des étudiants(es). Les opinions émises dans LE FRONT ne sont pas nécessairement celles de la Rédaction ou de la F.E.U.M.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être remis progressivement à double interligne, sans dactylographie. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de réviser les articles, opinions, commentaires et autres qui: 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) démontrent des idées à caractère ouvertement discriminatoire, c.à.d. sans- idément, couvrir les deux sexes (homme ou femme); 3) les moqueries (ribouilles ou autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).

ÉQUIPE DU JOURNAL

Directeur	Cyrille Godin
Rédactrice	Carole Marchand
Distributeur	Eric Fournier
Photocomposition	Aline Gaudet
Responsable du montage	Raymonde Arsenau
Responsable de la correction	Gisèle Collette
Responsable du sport et loisirs	Eric Fournier
Photographe	Francine Roy

Mise en page	Correcteurs(trices)
Rodrigue Hébert	Vivianne Roy
Serge Comeau	Diane Duplessis

POLITIQUE ÉTUDIANTE

À propos d'une certaine note de service

NDLR - À chaque période de carnaval, que ce soit celui d'automne ou d'hiver, il est dans les us et coutumes de la F.E.U.M. de demander au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche qu'il passe une note de service aux professeurs leur rappelant que les étudiants(es) sont en période de carnaval et de ne pas donner d'examen pendant cette période, du moins le jeudi et le vendredi. Cette année ne fait pas exception, toutefois la requête de la F.E.U.M. se fait d'autant plus pressante dû au fait qu'en plus du carnaval il y a la Semaine Nationale d'Action ainsi que le tournoi national de hockey interuniversitaire auquel participent les Aigles Bleus de l'U de M. Donc, trois activités qui se déroulent en même temps sur le campus. Toutefois, d'après la note de service ci-dessous, on s'aperçoit que l'administration de l'université interprète la requête de la F.E.U.M. d'une manière tout à fait différente que par les années passées. Ainsi, on voit clairement quel genre de collaboration les étudiants(es) peuvent s'attendre de l'administration de l'université lorsqu'ils essaient de s'organiser pour dénoncer les coupures dans l'éducation post-secondaire ainsi que le manque d'intérêt que les gouvernements fédéral et provincial portent à ce domaine.

"D'autre part, n'ayant pas reçu votre demande à temps, il ne m'a pas été possible d'informer les professeurs assez tôt pour leur permettre de prévenir les étudiants." Ceci est une citation de la lettre de réponse du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche face à la demande de collaboration de la F.E.U.M.

Note de service

Auteur: Léonard J. LeBlanc
Vice-recteur à l'enseignement et à l'enseignement et à la recherche

Destinataires: Les professeurs du Centre universitaire de Moncton
Objet: Sessions d'enseignement le jeudi 11 mars 1982

Date: Le 10 mars 1982
La présente se veut un simple rappel que les cours et les autres activités d'enseignement prévus pour le jeudi 11 mars 1982 en après-midi n'ont pas été annulés, ceci indépendamment des rumeurs qui circulent à ce sujet.

Compte tenu du nombre de jours de cours manqués à cause des intempéries, il y a de ces étudiants qui veulent et qui ont besoin de toutes les sessions d'enseignement prévues jusqu'à la fin du présent semestre. Il importe donc que chaque professeur fasse son possible pour offrir à ces étudiants l'enseignement auquel ils ont droit.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration anticipée à cet égard.

Semaine Nationale d'Action

Et bien, la semaine s'est déroulée sur le campus de Moncton comme prévue et surtout au Canada aussi.

Pi sur regardé toutes les activités pour en faire une évaluation globale, il est évident qu'on peut rencontrer des points forts et faibles. Toutefois, il faudra que le comité se rencontre pour en faire une évaluation plus détaillée de la semaine comme telle. Ceci nous permet de tirer des acquis et de plus, nous serons plus en mesure de vous présenter une planification à long terme en ce qui concerne les activités, actions... à venir. Entre temps, nous considérons important de jeter un coup d'œil sur la semaine afin de vous partager nos impressions.

Conférence de presse: Notre évaluation de cette activité est positive. Il y eut environ 50 étudiants(es) qui étaient là en plus d'une bonne couverture de tous les journalistes de Moncton y incluant une radio de Saint-Jean et de Fredericton. L'aspect le plus positif est le fait d'avoir eu une participation d'organismes à l'extérieur par exemple, un représentant du conseil de Travail, d'Activités-Jeunesse et de l'ABPUM. De plus, il y avait les représentants de l'Université du N.-B. de Saint-Thomas et de Mount Allison.

La F.E.U.M. a présenté un texte bien documenté avec des références et des statistiques. Par les kiosques dans les facultés, les conseils étudiants ont participé adéquatement sauf à la diffusion de l'information. Au cours de cette semaine, plus de 3 500 tracts (deux différents), l'un pour

l'explication de la semaine et l'autre pour l'encouragement au boycottage. De plus, le mardi soir, la soirée sociale au Katcho a amené une bonne participation et de échanges amicaux sur les activités.

Par contre, les conférences du mercredi se sont vues quelque peu décevantes, vingt étudiants seulement étaient présents. Nous avons vu tout de même malgré les conditions objectives (examens, travaux...) retirer de la conférence des points importants. Omer Chouinard, conférencier invité, représentant pour l'Union des Pêcheurs des Maritimes (UPM) nous a démontré l'importance que les étudiants se rallient à d'autres organismes afin de défendre nos droits.

L'activité du jeudi, le boycottage, s'avère très positif, dès le ralliement 300 étudiants se sont rassemblés à la rotonde. Par la suite, lors de la marche entre les facultés, d'autres étudiants sont venus nous rejoindre, pour se rendre avec nous au deuxième étage de Tailon.

Les étudiants se sont retrouvés devant une porte barrée au bureau du recteur. Mais cette action nous a déterminé et cette idée vient de étudiants à la base de continuer nos actions concrètes. Nous continuerons à lutter contre la hausse des frais de scolarité. Il y a d'autres activités inscrites au programme et amène la participation, c'est pour toi!

Dim. 14 mars
Publicité pour réunion pour les universités du N.-B. 11800
Tournoi Broue Ha Ha (Fin)

Lundi 15 mars
Brenda: Réunion contre les hauts taux d'intérêt

Merc. 17 mars
Réunion informelle du C.A. 19600 à la FEUM

Lundi 18 mars
Réunion du comité de frais de scolarité... 19600 à la FEUM (Bilan de la semaine du 8-12 mars) Mobilisation pour 23 mars

Vend. 19 mars
Sam. 20 mars
Dim. 21 mars
Lundi 22 mars
Brenda: Winnipeg - Conférence des problèmes des femmes, des centres pour femmes... au Canada F.C.E.
Mobiliser étudiants (au moins 50) pour aller à Fredericton.

Mardi 23 mars
Overture de l'Assemblée législative
Manifestation étudiante organisée par UNB
Délégation de Moncton

Merc. 24 mars
Réunion rég. du C.A.
Budget vera présenté
Local 206 Arts
19600

Jeudi 25 mars
Réunion de coalition contre les hauts taux d'intérêt
Réunion publique

Vend. 26 mars
Sam. 27 mars
Dim. 28 mars

Publicité pour réunion générale et tract avec ordre du jour

Lundi 29 mars
Libre
Yeah!

Mardi 30 mars
Réunion informelle du C.A. 19630 à la FEUM

Merc. 31 mars
Réunion générale de la FEUM 13600
à la Chapelle de l'édifice Tailon

Jeudi 1 avril
Vend. 2 avril
Sam. 3 avril
Réunion conseil des gouverneurs
Annoncer une ligne de paquetage ou quelque chose

Dim. 4 avril
Lundi 5 avril
Mardi 6 avril
Merc. 7 avril
Réunion régulière du C.A. 19600 050-Adm.

Jeudi 8 avril
Vend. 9 avril
Sam. 10 avril
Fin de semaine de Pâques

Dim. 11 avril
Pâques

Lundi 12 avril
Mardi 13 avril
Merc. 14 avril
Réunion informelle du C.A. 19600
FEUM

Jeudi 15 avril
Vend. 16 avril
Sam. 17 avril
Dim. 18 avril
Mardi 20 avril
Merc. 21 avril
Jeudi 22 avril
Fin des cours
UN BEL ÉTÉ POUR TOUS!

F.E.U.M.

Bilan de la conférence publique du 10 mars



par Cyrille Godin

Malgré une faible participation et l'absence du représentant de l'ANÉQ (Association Nationale des Étudiants du Québec), la conférence publique organisée par la F.E.U.M. dans le cadre de la Semaine Nationale d'Action s'est avérée des plus intéressantes.

La F.E.U.M. avait invité pour cette occasion un représentant de l'UPM (Union des Pêcheurs des Maritimes) soit M. Omer Chouinard.

Selon M. Chouinard la lutte menée présentement par les étudiants(es) est très importante car elle permet au mouvement étudiant de

créer des liens avec le peuple. De plus, cette lutte permet d'unifier les étudiant(es) et leur permet d'augmenter leur crédibilité auprès de l'opinion publique. Comme exemple mentionnons l'appui qu'a reçu la F.E.U.M. de la part du Comité du Travail de Moncton, ce qui représente un support d'environ 6,000 individus. Ce rapprochement entre le mouvement étudiant et le mouvement ouvrier ne peut qu'être bénéfique aux étudiant(es) car cela permet d'agrandir le soutien en provenance du public.

De la même façon les étudiant(es) peuvent encourager le mouvement ouvrier en le supportant par des actions concrètes soit par le boycottage de certains produits ou services soit par une participation étudiante lors de différents ralliements organisés par des ouvriers tel la manifestation pour

supporter l'UPM en mars 1981 à Fredericton.

M. Chouinard a terminé en disant que la lutte étudiante est une lutte à long terme car elle implique non seulement les étudiant(es) mais à l'université elle agit sur l'ensemble des étudiants actuellement mais aussi ceux qui vont venir dans 2,5 ou 10 ans. Disons aussi qu'une autre grande préoccupation des ouvriers à l'heure actuelle est justement l'éducation post-secondaire car ils se demandent s'ils auront les moyens nécessaires pour envoyer leurs enfants aux études lorsque le temps sera venu.

On voit donc que la lutte étudiante ne touche pas seulement les étudiant(es) mais la société dans son ensemble. Ainsi il semble évident que c'est avec l'union de plusieurs mouvements, étudiant(es), ouvriers, femmes, etc. que les choses réussissent à changer.

Manifestation

le 23 mars

à Fredericton

"Ce n'est qu'un début, continuons le combat" c'est dans cette ambiance que les étudiants ont mandaté la F.E.U.M. de poursuivre les actions concrètes, entamées jeudi dernier. L'ouverture de l'Assemblée législative est l'occasion idéale pour arier au premier ministre Hatfield et à ses semblables que les étudiants ne veulent pas des coupures dans l'éducation post-secondaire. C'est à lui de prendre l'affaire en main face au fédéral!

Les étudiants de l'U de M doivent conserver leur

enthousiasme telle que démontrée le jeudi 11 mars; il s'agit de planifier notre intervention et nous trouver des solutions pour le transport. Nous demandons une collaboration financière spéciale des conseils étudiants et des étudiants (es) pour les frais d'autobus. En allant manifester avec les autres universités du N.-B., l'U de M démontrera encore une fois qu'elle est solidaire avec ses confrères et consœurs étudiants.

F.E.U.M.

Parking payant

Unité-Mobile

Corps de police étudiant

En effet, ces deux comités de la F.E.U.M. ont mis sur pied cette activité dans le but de recueillir des fonds, qui serviront à l'achat d'équipements.

Pour l'Unité-Mobile, l'achat d'équipements consiste du nouveau tillage, possiblement un système de lumière, des « décalq », etc. Tout cela nous permettra d'offrir un meilleur service aux divers comités sur le campus.

Pour le Corps de Police Étudiant, ces fonds

serviront à l'achat de gilets et de manteaux. En finançant ces achats par ce moyen, l'an prochain les personnes intéressées à travailler au sein de ce comité n'auront plus à acheter leurs gilets car ils seront fournis. En plus, l'achat de manteaux sera maintenant adéquat.

Donc le 18 mars, on participe généralement. En vous remerciant de votre compréhension ainsi que de votre collaboration.

François Monette
Jeannot Michaud

Poste ouvert à la F.E.U.M.

Les postes suivants sont ouverts depuis le jeudi 11 mars jusqu'à le mardi 23 mars à 15h00 inclusivement. Les intéressés(es) doivent soumettre leur candidature par écrit à la F.E.U.M. Suite à ceci, ils(elles) doivent se présenter à la prochaine réunion régulière de la F.E.U.M. qui sera le mercredi 24 mars afin de donner leurs expériences ou autres et de répondre aux questions des membres présents. Les élections auront lieu le 24 mars. Tous ceux et celles qui désirent plus d'informations sur les postes suivants, veuillez vous adresser à la F.E.U.M. ou aux personnes occupant ces postes présentement.

Postes ouverts:

- Directeur(trice) du bottin étudiant
- Secrétaire d'assemblée
- Président(e) d'assemblée
- Directeur(trice), contrôleur(euse) et publiciste du comité des fêtes
- Directeur(trice) adjoint(e) du C.P.E.
- Publiciste de la F.E.U.M.
- Directeur(trice) du café étudiant

Résultats des élections de la F.E.U.M.



GÉRANT DU KACHO

	1er tour de scrutin	2e tour de scrutin	3e tour de scrutin
André Depeuvre	4	5	5
Gilles Ratté	4	5	6
Marc Déchêne	2		

Marc Déchêne est éliminé après le premier tour de scrutin. Jean Godin, président d'assemblée, a tranché le troisième tour de scrutin. Gilles Ratté le remporte au troisième tour avec une majorité.

ASSISTANT-GÉRANT

	1er tour de scrutin
Robert Boudreau	0
Jean Martel	2
Gilles Vienneau	8

Gilles Vienneau est élu avec une majorité de huit votes.

TRÉSORIER

Le candidat est Paul-Émile Marquis. Il fait son exposé à la table et il est élu avec une abstention de 9 pour.

CONTRÔLEUR

	1er tour de scrutin	2e tour de scrutin

Jeannot Michaud	5	6
Raymond Quirion	4	4
Jean-Claude Lapointe	0	
Marc Thériault	1	

JOURNAL ÉTUDIANT

Ignace Sumbu est le seul candidat. Il fait sa présentation et répond aux questions de la table et la salle. La table prend un vote et les résultats sont 7 pour et 3 abstentions.

DIRECTEUR UNITÉ-MOBILE

	1er tour de scrutin
Jean Desnoyers	4
Jocelyn Charest	6

CORPS DE POLICE ÉTUDIANT

Le seul candidat est Claude Lanteign. Après sa présentation, il est élu avec 9 pour et 1 abstention.

TRÉSORIER DE LA F.E.U.M.

Pierre-Yves Roby est le seul candidat. Après avoir fait un court exposé et avoir répondu aux questions, la table se prononce en faveur de Pierre-Yves Roby avec l'unanimité de tous.



CKUM-MF

Ouverture des postes de direction

Les postes suivants sont présentement ouverts pour l'année académique 1982-83 et sont accessibles à tout(e) étudiant(e) inscrit(e) à temps plein au Centre universitaire de Moncton.

La période pour poser votre candidature est du 15 mars au 30 mars 1982 à 17h00.

- 1) Directeur de la finance
- 2) Directeur du marketing
- 3) Directeur de la programmation
- 4) Directeur de la musique
- 5) Directeur de la technique
- 6) Directeur de l'information

Veillez adresser vos mises en candidature à:

Comité de sélection
a/s Gilles Bernier
Maison des Étudiants
CKUM-MF
Université de Moncton

Pour toute information supplémentaire veuillez nous contacter au 858-4485.

L'ACCOMPLISSEMENT D'UN PROJET DES ÉTUDIANTS DE NOTRE CAMPUS CKUM-MF

LA RADIO ÉTUDIANTAIRE
VOCATION COMMUNAUTAIRE
OBJECTIF: MISE EN ONDE MF,
FIN SEPT 82

CKUM-MF

Notre radio est à la recherche d'un DIRECTEUR GÉNÉRAL pour l'année 1982-83.

Le Poste

Sous la supervision du Conseil d'Administration des Média Académiques Universitaires Inc., le directeur aura pour tâche de voir à la bonne gestion de la statue, et de voir aux relations entre l'Université et les divers paliers de gouvernement, et de régler des demandes de subventions et toutes autres tâches que le conseil jugera nécessaires à la réalisation des objectifs de la statue.

Qualification requise

- Être étudiant à temps complet
- Facilité de communication et de travail en groupe
- Être citoyen canadien

Le candidat élu aura une bourse de mérite dont le montant sera à déterminer.

Veillez faire parvenir votre candidature avant 17h00 le mardi 23 mars à la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton. Les élections auront lieu lors de la réunion régulière du 24 mars 1982.

Sans entrer dans l'analyse systématique ou dans les comparaisons physiologiques prononcées, l'on peut souligner une certaine comparaison entre l'évolution d'un fetus et CKUM-MF. La radio fut créée avec amour, sens de responsabilité et avec une évolution envisagée. En fait, chose aberrante, la radio vitait avant d'être née. Chose plus extraordinaire, sa période de formation, de gestation au sein de la F.E.U.M., dura une dizaine d'années. Mère nourricière, protectrice, remplie de chaleur qui rayonna aux fins fonds des entrailles de cet enfant chéri, quoique parfois remis en question. Souvent cette protectrice s'est demandée si une telle progéniture pourrait survivre car les médecins de famille (tels Jim, Cadieux et autres) pronostiquèrent un accouchement prématuré ou un avortement. L'enfant étant le résultat d'un effort collectif, ce fut cette même collectivité qui lui influa des antidotes pour arriver à terme.

Comme tout enfant qui va

naître, il lui fallait un nom significatif. Il était entendu que son prénom resterait CKUM-MF. Après une naissance, la loi exige que l'enfant reçoive un nom de famille qui le fasse reconnaître de par la loi. Après consultation de la collectivité, l'on décida que "Les Média Académiques Universitaires Inc." serait son nom de famille.

Après tant d'années d'attente, un beau jour de décembre, après plusieurs heures de tristesse et de douleur, "CKUM-MF Les Média Académiques Universitaires Inc." naissait. Cependant les médecins de famille jugèrent que le rejeton n'était pas capable de survivre tout seul et le mirent en couveuse. De fait, ce fut une quarantaine qui dura depuis trois mois et qui semble vouloir se prolonger.

L'on sait que le corps médical se réunira avant la fin de l'année universitaire et que de cette rencontre émanera une sentence qui pourrait s'avérer fatale pour la survie de l'enfant. Faudra-t-il vivre avec un légume rattaché à un poumon

d'acier auquel ce sera "l'hôpital" qui fournira l'électricité?

Pour rendre ce langage plus lisible, il suffit de dire que CKUM-MF ne pourra aller sur les ondes sans l'appui de l'Université. Cette phrase contient des faussetés et des vérités. L'on a besoin de la reconnaissance de l'Université pour que les groupes gouvernementaux et publics puissent nous donner de l'argent pour pouvoir fonctionner comme une radio dite normale. Cependant il est possible que CKUM-MF soit en ondes sans cette reconnaissance. CKUM-MF a pourvu dans son dernier mémoire que la radio peut fonctionner sans subvention gouvernementale. Il ne suffira que de scier la ceinture et que chaque étudiant travaillant à la radio donne son maximum. La compagnie "Les Média Académiques Universitaires (CKUM-MF)" peut et doit vivre, évoluer et ce, en se détachant de toute politique administrative. Il faut que le CRTC ait donné un permis de diffusion sur

ondes MF, que le gouvernement ait donné une incorporation, que le Secrétariat d'État avait déjà réservé un fond monétaire pour CKUM-MF, tout ceci prouve que plusieurs gens et organismes veulent voir vivre le nouveau-né académien.

En fait, CKUM-MF peut aller en ondes n'importe quand. C'est pour cela que la direction de la radio a décidé de déclencher les élections pour combler les postes du conseil d'Administration des Média Académiques Universitaires. Ce conseil d'Administration est l'entité décisionnelle de la radio. Donc les élections qui ont débuté lundi dernier sont d'une importance capitale pour tous les étudiants. Car le conseil d'Administration est composé de représentants de chaque faculté, de même que de deux représentants de la F.E.U.M., d'un président élu par l'Assemblée générale des étudiants. Ce conseil élu par vous travaillera pour donner les politiques à votre radio.

Bien à vous,
Jean Godin

Acadiens Universitaires Inc.

La revue Égalité organise un colloque

Un important colloque, organisé par la revue Égalité en collaboration avec l'École de droit et le Département de science politique de l'Université de Moncton et traitant des relations entre le Québec et l'Acadie, se déroulera sur le campus du Centre universitaire de Moncton les 1er, 2 et 3 avril prochains. Ce colloque aura pour but de situer les rapports entre l'Acadie et le Québec dans une perspective dynamique en s'interrogeant sur les moyens de coopération et d'échanges possibles et sur la convergence de la divergence des projets politiques acadiens et québécois.

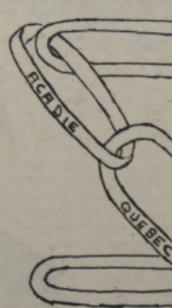
Les conférences et tables rondes seront suivies d'une période de questions et de discussions qui permettra aux participants de prendre part au débat.

Le 2 avril au matin, on entendra des conférences de Raymond Laliberte, professeur à l'Université de Laval, et de Michel Bastarache, doyen de l'École de droit de l'Université de Moncton. Dans l'après-midi, une table ronde aura lieu avec la participation de Lysianne Gagnon (La Presse), Denis Losier (SANB), Eric Maldoif (Alliance-Québec) et Michel Roy (écritain). Melvin Gallant, président de la revue Égalité, agira comme animateur durant cette première journée de débats.

Le soir, un banquet aura lieu à l'Hôtel Beauséjour auquel prendront part Jean-Maurice Simard, président du Conseil du trésor, et un ministre du gouvernement du Québec dont le nom reste à confirmer.

Le 3 avril, les conférenciers seront Jean-Louis Roy, directeur du Devoir, et Léon Thériault, professeur d'histoire à l'Université de Moncton. Les participants à la table ronde seront Claude Morin (École Nationale d'Administration et ancien ministre), Robert Boly (Université Laval), Jean-Pierre Lanteigne (ancien président du Parti acadien) et Paul Comeau (Université Sainte-Anne). Donald Poirier, professeur à l'École de droit, agira comme animateur.

Les frais d'inscription sont de 20 \$ pour le colloque (ce montant comprend deux repas) et de 20 \$ pour le banquet. On peut s'inscrire en écrivant à la revue Égalité, 120, rue Victoria, Moncton, N.-B. E1C 1P9. Pour plus de renseignements on peut communiquer avec Claude Bisailon ou André Lareau au 858-4560.



Suite de la page 2

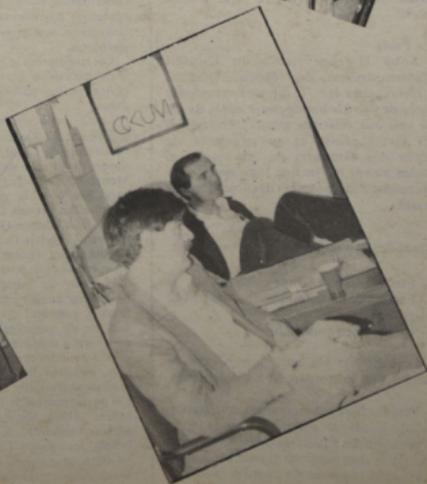
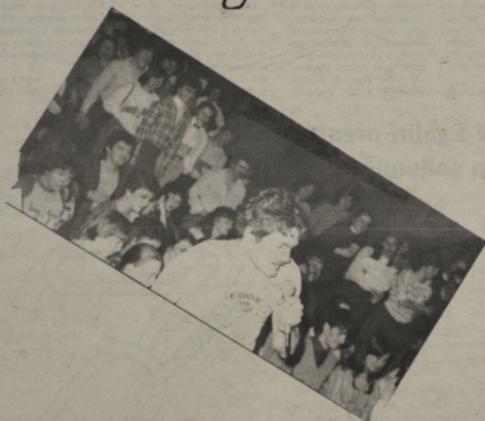
de l'enseignement reçu, le pouvoir du Conseil étudiant, les relations des enseignants-étudiants, même que la direction des écoles.

En cette année où l'Activités-Jeunes vient de rendre publique une étude intitulée "Place aux Jeunes" portant sur la situation de la jeunesse acadienne dans les domaines de l'éducation, du Travail et des Loisirs, la promotion des droits des jeunes se voit brimée par le refus d'administrer ce questionnaire. Activités-Jeunesse ne peut que déplorer ce fait et redoubler d'ardeur pour qu'un jour, les jeunes soient davantage

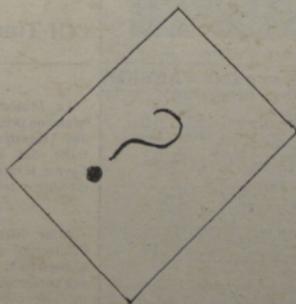
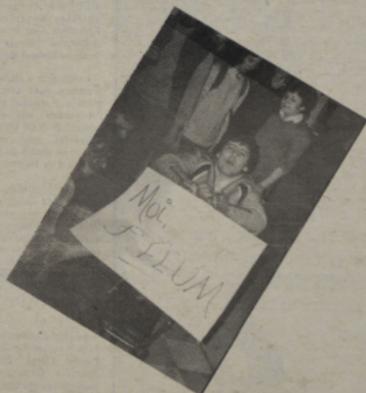
respectés dans les droits les plus fondamentaux, y compris la liberté d'expression. Notons que ce questionnaire avait été rédigé à partir des préoccupations des étudiants du secondaire en consultation avec des membres du personnel des écoles et de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Moncton. Le questionnaire touchait les principaux aspects de la vie scolaire: cours, service d'orientation, activités parascolaires, conseil étudiant, services alimentaires, fonctionnement en général du milieu scolaire.

Gilms Beaulieu
Directeur-général

CARNAVAL UNIVERSITÉ D LE " BROU DES ÉT



D'HIVER 82 DE MONCTON E - HA HA! TUDIANTS



COOP-ETUDIANTE

1ère Coopérative Étudiante dans les Maritimes La Coopérative Acadienne des Étudiants de l'Université de Moncton limitée

C'est le mardi 9 mars dernier que se tenait l'Assemblée de fondation de la COOP étudiante. À cette occasion, nous avons adopté les règlements administratifs. Élu le conseil d'administration et adopté le premier budget d'opération. Six personnes très dynamiques ont accepté de siéger au conseil d'administration. Il s'agit de: Carole Marchand, présidente; Francine Roy, vice-présidente interne; Brigitte Ouellette, vice-présidente à l'éducation; Isabelle Arsenault, responsable des affaires extérieures; Claire Gagnon et Carole Thomas, représentantes des comités. Le C.A. se mettra à la tâche dès le mardi 16 mars, lors de leur première réunion

régulière.

À part ça, quoi de neuf à la COOP? Tout récemment, nous avons obtenu un généreux don de \$200 qu'un prêt de \$300 sans intérêt du Conseil étudiant de la Faculté des sciences de l'éducation. Merci de l'encouragement, c'est très apprécié, croyez-le! Par la même occasion, nous invitions les autres conseils étudiants à manifester leur soutien à la COOP étudiante. Aussi nous invitons les étudiants à porter main forte à la COOP soit en achetant leur carte de membre et en s'impliquant dans la COOP, parce que c'est important, parce que c'est si bien parti!

Julie Arsenault
Comité de publicité

ON EN PARLE DEPUIS DES ANNIÉES. C'EST PLUS QU'UNE COOP ÉTUDIANTE!

Bonjour,

À la Coop, qu'est-ce qu'il a de neuf? Eh bien, beaucoup de nouveaux membres et de nouveaux intéressés(e)s! Comme on en a déjà parlé lors de nos kiosques d'information, on veut ouvrir cette année. Ça y va lentement mais sûrement! En offrant quelques services de base comme: échange de livres et disques usagés (la fin de l'année s'en vient, voilà l'occasion de te débarrasser des livres dont tu n'auras plus à te servir); un petit dépanneur, comprenant des articles de lavage et de toilette personnelle ainsi que des produits en boîte; le transport étudiant, c'est concrétiser l'information concernant tout le va et vient des étudiants(es) du campus

et peut-être un comptoir alimentaire (aliments non périssables pour le début)...

Nous élaborons présentement un horaire d'ouverture assez régulier pour que vous aient accès à la Coop, située en face du 047 et côté du Kachô, le plus vite possible. Même si tu n'es pas encore décidé(e) de devenir membre, tu peux venir profiter des services de la Coop à l'exception que tu ne bénéficies pas du 15% de réduction. Même à cela, les prix seront très abordables! Sais-tu que ce sera la PREMIÈRE COOP ÉTUDIANTE AUX MARITIMES?

Donnons nous donc de meilleurs services, à notre portée!

Julie Arsenault
Comité de publicité



As-tu des livres
et/ou
des disques usagés?

À LA COOP, C'EST LE SEUL ENDROIT SUR LE CAMPUS OÙ TU POURRAS VENDRE TES LIVRES ET DISQUES USAGÉS. COMMENT? C'est simple! Tout ce que tu as à faire c'est: 1) de venir porter à la COOP (aux heures d'ouvertures mentionnées dans cette page) tes affaires; 2) de remplir un contrat ou tu t'engage à exposer ton matériel; 3) de céder 20% de tes ventes pour les fonds de la COOP; 4) d'entreposer ton matériel pour un maximum d'un an. La COOP se tient responsable du matériel que tu lui confies. Tu vois, c'est simple, alors on t'attend!

LA COOP TE PRÉSENTE SON PREMIER HORAIRE RÉGULIER

— Afin d'entreposer tes livres et disques usagés.

— Afin de te donner la chance de venir voir le local de la COOP.

— Afin de te donner plus d'informations sur la COOP.

— Afin de ramasser tes sacs, pots et contenants vides.

Tu pourras venir au local de la COOP, face au 047

Tailon (près du Kachô) aux heures suivantes:

Lundi: 11h à 15h

Mardi: 12h à 17h30

Mercredi: 11h30 à 17h30

Jeudi: 19h à 21h

Cet horaire vise à ramasser du matériel de base en vue de l'ouverture officielle qui est pour bientôt. Donc nous ne vendons pas encore mais ça s'en vient...

Projet d'été

“Ressources renouvelables
et
approvisionnement local”

Des membres fondateurs de la COOP ont présenté un projet d'été dans le cadre de “ÉTÉ CANADA”, programme d'emploi pour étudiants. Le projet intitulé “Ressources renouvelables et approvisionnement local” a pour objectifs principaux l'instauration d'un service de recyclage à la COOP étudiante pour septembre prochain, de bâtir un dossier sur les possibilités d'approvisionnement local selon les saisons, les quantités, les prix et les distances et monter un

document audio-visuel sur l'information recueillie afin de faire une éducation chez la population étudiante et environnante.

Ce projet pourra créer possiblement 4 emplois pour les étudiants et étudiantes du campus: un (1) poste de directeur ou de directrice et trois (3) postes d'agent de développement, un au niveau des ressources renouvelables, un au niveau de l'approvisionnement local et un au niveau de l'information.

LA COOP, UN OUTIL À
NOTRE SERVICE!



T'as un tas de bouteilles
de bière vides?



Comme ça tombe bien, la COOP lance justement une COLLECTE DE BOUTEILLES.

Viens nous donner ton nom, ton adresse et ton numéro de téléphone au local de la COOP (047 Tailon), les lundis, mardis et mercredis après-midi. Si tu viens à un autre moment, glisse toute ton information sous la porte du local de la COOP.

On te remercie à l'avance pour ta coopération!!

SANTÉ ET SOCIÉTÉ

Une contraception naturelle

La méthode Billings est une méthode naturelle de régulation des naissances. Naturelle dans le sens qu'aucun médicament ou appareil quelconque est impliqué. Chez la femme, les jours d'infécondité sont plus nombreux que les jours de fécondité. Par jours d'infécondité, on entend les périodes pendant lesquelles un acte sexuel n'entraînera pas la conception.

Le moment d'ovulation chez la femme détermine les périodes de jours féconds. Pendant la période de fécondité, ou celle qui peut entraîner la conception, la muqueuse vaginale secrète une glaire. Cette glaire précède l'ovulation et signale l'approche de l'ovulation. Elle est également liée à la conservation des spermatozoïdes et leur transport. En l'absence de cette glaire, les spermatozoïdes ne restent

viriles que pour quelques heures.

Le temps d'ovulation coincide avec les changements menés dans la sécrétion de cette glaire. Une modification de sa consistance (devient plus épaisse et son apparence devient limpide) et d'un état élastique de cette sécrétion indiquent avec précision que c'est le temps d'ovulation. Le dernier jour que la glaire est limpide, élastique et glissante est le jour du "signe sommet" ou le jour de fécondité maximale. Le jour suivant, la glaire redevient collante ou bien disparaît, laissant une sensation de sécheresse.

Les partenaires veulent éviter la grossesse peuvent donc avoir des relations sexuelles durant les jours secs de la phase pré-ovulatoire et quatre jours après le "signe sommet" de la glaire. Les rapports sexuels sont évités quand la

glaire est présente et également pendant la période des menstruations, puisque cette période n'est pas définie comme inféconde.

Cette méthode naturelle de régulation des naissances demande une coopération attentive des deux partenaires et favorise ainsi la communication. La femme qui désire utiliser cette méthode de contraception doit tout d'abord recevoir l'enseignement nécessaire et être supervisée par une femme-monitrice ou un médecin jusqu'à ce qu'elle la maîtrise et qu'elle apprenne à connaître son propre corps.

Ref. - Billing E., Billing J., Méthode Billing - la régulation naturelle des naissances. Éditions Paulines, Montréal, 1977.

Clair Gauvin
Étudiante Sc. Inf. II

Déjeuner sur le pouce...

une possibilité à envisager



C'est possible de manger
SUR LE POUCE !!

Pour votre information

De nous jours, on entend tellement parler de nutrition qu'on ne cesse de se poser mille et une questions????????????????????

Les aliments naturels valent-ils leur pesant d'or? Que penser du beurre et de la margarine? Le miel est-il un aliment miracle? Les additifs alimentaires sont-ils dangereux? Quels sont les aspects positifs de la végétarisme et quel en sont les avantages? Y a-t-il une solution pour valancer

l'obésité? L'athlète peut-il améliorer sa performance en prenant des vitamines particulières? Qu'est-ce qu'on entend par une bonne alimentation?

À toute l'information qui circule autour de nous, on se sent souvent bien perdu quand vient le temps de prendre une décision! Afin de répondre à vos questions et d'éclaircir certaines croyances populaires, une conférence aura lieu le mercredi, 17 mars. À

ce propos, Dr. Micheline Beaudry-Darimé sera la conférencière invitée lors de la manifestation de nutrition et d'études familiales. La conférence se tiendra au local 170, l'Édifice du Nursing à l'hôtel. On ne manquera pour tous CEUX et CELLES qui désirent démystifier certains aspects de la nutrition!

Marguerite Caisie
École de nutrition et
d'études familiales

Encore à la course ce matin et d'aucune façon je pourrai me préparer à déjeuner dans 10 minutes! Que faire en temps de détresse; crier S.O.S. ne saurait guère arranger les choses et partir aux cours le ventre vide encore moins!

Un petit déjeuner même si'il ne prend que quelques minutes peut en valoir la peine. Il s'agit simplement de choisir des aliments qui sont nutritifs et avoir un peu d'imagination. Même si tu n'as que quelques minutes supplémentaires avant de

partir au cours, accorde-toi à son déjeuner. Pour le bienfait que l'apportera ce repas après une grande nuit de jeûne, ça vaut la peine de faire le plein le matin! C'est pourquoi on dit "qu'un p'tit quinze minutes de moins au lit, c'est juste le temps qu'il faut pour faire le plein avec des calories". Cependant il faut s'assurer de prendre ses calories de sources nutritives, soit par des aliments qui contiennent à la fois des calories et des éléments nutritifs. Préparez une recette de muffins au

son ou aux dates et congelez-les. En moment d'urgence, vous n'aurez qu'à combiner le muffin avec un morceau de fromage et une orange et le tour sera joué. Ceci n'est qu'une exemple d'aliments qui sont des sources fiables de nutriments et qui nous permettront de commencer la journée sur un bon pied. Il ne s'agit que de s'arrêter pour le déjeuner et nous voilà assuré d'une meilleur santé!! Marguerite Caisie
École de nutrition et
d'études familiales

AGE DE LA VIE

Pas d'étudiants, pas d'université

On le sait tous, les administrateurs ont l'intention de nous faire payer le double de ce qu'on paye déjà. Le voulez-vous ou le voulez-vous pas? Si vous le voulez pas, agissez de façon à le faire savoir. L'éducation est un droit et non pas un privilège.

La F.E.U.M. a entrepris divers moyens d'action pour conscientiser les étudiants. Les étudiants par leur présence à la manifestation du jeudi 11 mars ont démontré qu'ils étaient prêts à agir. Il faudrait donc orienter les moyens d'action de façon que vous la masse étudiante, c'est-à-dire une action concrète, positive, continue, achevée, consciente, déterminée, valable.

Il faut prendre le seuil possible pour arriver à affirmer notre droit à l'éducation. Pas d'étudiants, pas d'université. Donc le boycottage à long et ce qui jusqu'à ce que les administrateurs prennent une

position positive et satisfaisante pour les étudiants. Il ne faut pas attendre 21 ans pour continuer l'action. Il ne faut pas donner aux administrateurs la chance de nous fuir. C'est le Juvv qui la décision finale sera donnée. Donnée et non pas promise. C'est tout de suite que ça doit grouiller. Face à une imposition injuste des administrateurs envers les étudiants. Plus de passivité, plus de présence, plus de participation aux actes d'une administration qui abuse de nos droits.

On veut rendre clair qu'on est pas contre la F.E.U.M. parce que la F.E.U.M. c'est nous autres. Mais ça veut pas dire qu'on est d'accord avec elle. Il faut des actes d'action, des considères face au problème qui nous concerne.

L'administration veut imposer une hausse des frais de scolarité au nom d'une crise économique. Mais comment peut-on parler de crise économique quand le montant du salaire des administrateurs fait sortir les yeux de la tête? Vous pourriez étudier toute votre vie avec le salaire de Gilbert Finn. L'U de M ose prétendre être une corporation à but non-lucratif mais elle tire son profit directement de la poche des étudiants en ne payant des professeurs qui sont complètement injustifiables et hors de proportion. Ils s'enrichissent consciemment en nous instruisant.

La représentation étudiante envisage la lutte étudiante à long terme en sacrifiant au nom de la planification la présence dans le milieu universitaire des étudiants financièrement défaits. On ne nie pas la nécessité d'une

planification mais si les frais de scolarité augmentent, ceci signifie (on le sait tous) l'expulsion de nos collègues ayant les fonds les plus limités. L'éducation est un droit pour tous malgré qu'on sait qu'on vive une réalité différente.

À la lumière de tous ces faits et de la situation actuelle que nous connaissons tous, on propose: Boycottage immédiat et permanent par la masse étudiante, jusqu'au moment où l'administration donnera signe de vie et cédera aux demandes de la masse étudiante. C'est-à-dire oublier la hausse inacceptable des frais de scolarité!

On commence tout de suite. Ça dépend des étudiants. On n'a pas le choix; c'est soit le boycottage ou nos derniers jours à l'université. Soit à court terme, il y aura des manifestations le lundi 15 mars, une pétition en circulation sur le campus

afin de légitimer le pouls de la masse étudiante. Si il y a apport d'une majorité respectable, nous demandons à la F.E.U.M. de convoquer une réunion générale dans les plus brefs délais, dont la proposition principale sera le boycottage permanent jusqu'à manifestation positive des administrateurs de l'U de M.

Un groupe d'étudiants

Nous, soussignés, reconnaissons que l'éducation est un droit et non un privilège tel que reconnu par les Nations-Unies, que ce droit n'est pas exclusif aux peuples en voie de développement mais également au peuple acadien. Nous sommes déjà mal servi comme peuple minoritaire au Nouveau-Brunswick et nous ne pouvons accepter que nos conditions aillent en empirant.

En conséquence:

— Nous refusons catégoriquement toute hausse de frais de scolarité pour l'an prochain.

— Nous exigeons que la F.E.U.M. ne prenne non seulement une position claire sur le sujet mais qu'elle arrête de se cacher sous un faux démocratisme auquel personne n'a jamais cru et qu'enfin elle soit le vrai leader des étudiants par un plan d'action concret.

Guy Routhier

et un groupe

de 50 étudiants(es)

Un petit deux heures par mois de volontariat, qu'est-ce que c'est pour enfin permettre de combler nos besoins!
On en parle depuis des années, c'est plus que le temps d'avoir notre coop étudiante!

ENTRE AUTRES

CENTRE D'EMPLOI

CENTRE D'EMPLOI SUR LE CAMPUS

Édifice Tallon, local 401
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Tél: 388-6711, 858-4254

Le 15 mars 1982

Nous voulons vous rappeler que nous mettons à votre service les pages de carrières des journaux suivants:

- 1) L'Évangéline
- 2) Le Globe & Mail
- 3) Le Financier Times

Les emplois que nous décomptons couvrent toutes les disciplines mais particulièrement le domaine de l'éducation, le nursing, le service social, la psychologie, l'administration et le génie. Les annonces sont affichées au Centre d'emploi. Nous vous prions de bien les jeter sur les tabliers afin que toutes les finissantes(s) en bénéficient. Merci.

EMPLOIS PERMANENTS destinés aux FINISSANTS DU BACC EN EDUCATION

Manitoba

Thompson - Immersion - Maternelle, 1ère et 4e année élémentaire
- Programme Intégré de Français au programme régulier de la 4e année à la 8e année.

POSTES PERMANENTS SUR LE CAMPUS - ANNÉE 82-83

Le Service des Loisirs socio-culturels recherche des candidat(es) afin de travailler en collaboration avec le responsable du service. Les candidat(es) choisis(es) devront s'occuper d'un des domaines spécifiques suivants: Ciné-campus, atelier socio-culturel, les spectacles et la promotion des activités. Ces postes sont pour la durée de l'année académique 1982-83. Les formules sont disponibles au Centre d'emploi et doivent être soumises avant le 19 mars à 14h30.

EMPLOI DÉTÊ

Le ministère du Revenu National (Douanes et Actes) est à la recherche d'étudiant(e)s afin de travailler en qualité de agents des douanes dans les aéroports, les postes de frontière et les ports de mer.

Au Nouveau-Brunswick les postes sont prévus pour Andover, Campbellton, Centreville, Clair, Edmundston, Grand-Sault, St-Leonard, St-Nicolas, Woodstock.

A Terre-Neuve les postes sont prévus pour Fortin et St. John's. En Nouvelle-Écosse les postes sont prévus pour Yarmouth. La préférence sera accordée aux candidat(es) qui auront peus de points d'entrée et à ceux qui ont suivi des cours dans le domaine de l'administration. Les formules sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

Nous avons reçu les formules de demande d'emploi du Programme d'emploi d'été axé sur la carrière du **Gouvernement Fédéral**. Si vous êtes intéressés dans les programmes suivants à temps plein et que vous avez l'intention de retourner aux études à plein temps en 1982-83, ne manquez pas votre chance et appliquez.

BAA, BSA, MBA

Sciences pures

Génie

Sciences appliquées

Informatique

Les formules sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

Le **Shirburn Inn** de St. Andrews, N.B. est à la recherche de sa main d'œuvre estivale pour l'été '82. Pour une description des postes, consulter la filière au Centre d'emploi.

L'**Hotel Prince of Wales** à Waterloo Lake au sud de l'Alberta est à la recherche de sa main d'œuvre estivale pour l'été '82. Pour de plus amples informations, consulter le Centre d'emploi.

La **Cie Colpro Pro Painters Ltd.** de Toronto a des possibilités d'emploi à titre de peintre dans les régions suivantes des provinces Atlantiques:

- Dartmouth, Nouvelle-Écosse
- Halifax, Nouvelle-Écosse
- Frédéricton, Nouveau-Brunswick
- St-Jean, Nouveau-Brunswick
- St. John's, Terre-Neuve

Ceux qui ont déjà travaillé pour cette compagnie ont fait des salaires de \$4 à \$6 l'heure.

Si ce genre de travail vous intéresse, l'information est disponible au Centre d'emploi sur le campus.

Le ministère du Tourisme du Nouveau-Brunswick recherche sa main d'œuvre estivale pour l'été '82. Les postes disponibles sont les suivants:

1. **Naturaliste de Parc**: avoir une connaissance préalable de divers domaines se rattachant à l'évolution humaine et naturelle; avoir aptitude à communiquer de façon claire et précise - oralement et par écrit.

2. **Sauveteur** - endroits divers parcs provinciaux - qualité requise: détenteur du certificat national de sauveteur.

Daté limite: le 1er avril '82, mais vous pouvez soumettre votre demande dès maintenant.

Date limite: le 1er avril 1982, mais vous pouvez soumettre votre demande dès maintenant.

Le **Ministère de la Défense Nationale** recherche des candidat(es) pour des emplois d'été. Si vous êtes en année, grade (indus) ou civil, chimie, mathématiques, informatique, physique, biochimie, biologie, sciences politiques et vous avez une **bonne moyenne académique**, les formules sont maintenant disponibles au Centre d'emploi.

La division des "petites embarcations" de la Coûs-Rouge, section du Nouveau-Brunswick, est à la recherche d'une (une) directeur(trice) des Services de secours et d'une (une) assistante au directeur(trice) pour l'été 1982. Les qualifications sont les suivantes:
- bilingue, avoir un permis de conduire, avoir beaucoup d'expérience dans le domaine de petites embarcations (canoe, chaloupe et bateau à moteur), détenteur la Certification de la "Sécurité des petites embarcations" (Small Craft Safety Instructor).
Pour de plus amples détails, communiquer avec le Centre d'emploi.

La Cie "Atlantik Tours Ltd" de Halifax est à la recherche d'une personne (homme, femme) pour agir en tant que guide touristique pour des tours d'atours dans les provinces Atlantiques et aux États-Unis. Les candidat(es) doivent parler l'anglais et avoir une connaissance du français ou de l'allemand, comme deuxième langue. Si vous désirez plus d'information concernant cet emploi, communiquer avec le Centre d'emploi avant le 31 mar.

Le **Bureau du Vérificateur Général du Nouveau-Brunswick** à Fredericton recherche des étudiant(es) au BAA, BSA (comptabilité), le année. Si ce genre de travail vous intéresse, communiquer avec le Centre d'emploi avant le 25 mars à midi. Nous aurons besoin d'un relevé de notes avec votre formule de demande d'emploi.

Nous avons reçu de la documentation sur le programme **Katimivik**. Pour ceux et celles qui seraient intéressés à travailler soit en organisme, les formules sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

Aviz aux diplômés en récréation, sports, sciences de l'environnement...
Si tu es:

- Agé de 23 à 33 ans
 - Connaissance des deux langues officielles
 - Citoyen canadien ou immigrant reçu
 - En bonne condition physique et mentale
 - A vécu une expérience de vie de groupe
 - A un style de vie orienté vers l'auto-suffisance et la conservation des ressources
 - A du leadership et de l'organisation
 - A une connaissance de la tenue des livres (comptabilité)
- Viens rejoindre l'équipe des **CHEFS DE GROUPE** de Katimivik.
Contrat d'un an, logé, nourri, transporté, 13 000\$.

Pour renseignements, contactez Pol Vinc à r:
Katimivik,
Atlantic Regional Office,
Pacific Building
1541 Barrington, Suite 218
Halifax, Nova Scotia B3J 1Z5,
Tel: (902) 422-1311

Auto-examen des seins

Sujet: Auto-examen des seins - Pap Smear

Endroit: Résidence Lefebvre au Salon

Quand: Le jeudi 18 mars

Conférencière invitée: Madelaine Cormier, coordinatrice provinciale de la Société du Cancer

Bourses de mérite

Le Centre universitaire de Moncton lance à nouveau cette année un programme de Bourses de Mérite pour l'année universitaire 1982-83.

Conditions d'admissibilité:

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:
- être inscrit à un programme d'études de premier cycle au Centre universitaire de Moncton pour l'année 1982-83,
- avoir complété une première année universitaire ou équivalent.

Valeur des bourses:

2005 à 1 000\$

Sélection des candidats:

Critères de sélection:

Les principaux critères de sélection sont les suivants:
- rendement scolaire supérieur à la moyenne;
- qualités de leadership;
- participation aux activités étudiantes, sportives, culturelles, etc.

Choix des boursiers:

Le Comité de sélection des bourses du Centre universitaire de Moncton choisit les boursiers au cours du mois de juin 1982. La décision du Comité est communiquée aux

"Les sauveteurs"

Un cours du Service National des Sauveteurs sera offert à la piscine Jeanne Lévesque du Centre universitaire de Moncton. L'inscription se fera le vendredi 19 mars 1982 de 19h à 20h, au local 226 du Centre de l'éducation physique et des sports (CEPS) au Centre universitaire de Moncton. Les participants doivent être âgés de 17 ans et plus et détenir un certificat de médaille de bronze. Un maximum de 20 candidat(es) sera acceptés(es).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Michel Paquet au 858-4356

candidats vers la fin du mois de juin 1982. Seul les récipiendaires d'une bourse sont avisés.

Présentation du dossier:

Les candidats qui soumettent une demande doivent s'assurer que les pièces suivantes sont jointes au formulaire:
- un relevé de notes;
- deux lettres de recommandation;
- une description complète des activités académiques, parascolaires et des besoins financiers.
Les dossiers incomplets à la date limite ne pourront être soumis au Comité de sélection et, par conséquent, ces demandes ne seront pas considérées.

Date limite de réception des demandes:

Le 15 avril 1982

Formulaire de demande:

Les candidats peuvent obtenir les formulaires de demande de bourse en s'adressant au:

Service d'aide financière
Centre universitaire de Moncton
Édifice Tallon, local 410
Moncton, Nouveau-Brunswick

RÉCITAL

Dans le cadre de la Semaine de la Faculté des arts de l'Université de Moncton, M. Normand Richard, étudiant en 3e année au Baccalauréat en musique donnera un récital de clarinette le lundi 15 mars à 20h00 au local 316 (Chapelle) de l'Édifice Tallon. Il sera accompagné par Danielle Richard Bennett au piano. Au programme des oeuvres de Mozart, de Brahms ainsi que de compositeurs français et canadiens du 20e siècle. L'entrée est libre et tous sont les bienvenus.

Choix des appartements Le 20 mars 1982 Chapelle local 316T

Le choix des appartements étudiants pour l'année académique 1982-83 se fera le samedi 20 mars 1982 à la Chapelle (316T). Tous ceux dont le nom apparaît sur la liste ci-dessous sont demandés de se présenter à la Chapelle à l'heure indiquée. Si vous n'êtes pas à temps, nous serons obligés de choisir un appartement pour vous.
N.B. — Les groupes non choisis pourront ramasser leurs renseignements au Service de logement (2707) dans deux semaines.

9800 à 9815:

Pierre Paquet et André Drapeau, Jean Dunn et Linda S. Rober, Cyrus Neyssart et Marie-Blanche Ollivier, Robert Tremblay et Françoise Vachon; Luc Bourgoin et André Lévesque-Bourgin.

9815 à 9830:

Marc-Alain Simard et Diane Sivret; Khalil Habibi et Amal Habibi; Marcel Haché et Lise Ouellette; Carol Gaudreau, Rachel Roy et Nicole DeGaris; Lise M. Ouellette, Françoise Martin et Lisette Marquis.

9830 à 9845:

Kathleen Stevens, Anne Vaillancourt et Diane Thériault; Linda Braas, Irène Cormier et Edna Robichaud; Joanne Gaudreau, Johanne Harrigan et Line Lagace; Pauline Lantagne, Lise Lantagne et Nicole Duguay; Cahnel G. Degrâce, Line Dion et Brigitte Bérubé; Marina Frenette, Hélène Emond et Denise Selsee.

9845 à 10000:

Julie Lévesque, Linda A. Lévesque et Doris Fournier; Martine Aubut, Jocelyne St-John et Rita Serré; Colette LaFrance, Ginette Turbide et Sylvie Renaud; Diane Paillard, Martine Clavet et Lucynda Daigle; Diane Doucett, Joanne Arsenault et Joanne Doucett; Lise Robichaud, Sylvie A. Desjardins et Josée M. Desjardins.

10000 à 10015:

Paul Bérubé, Jacques D. Lévesque et André Bauleux; Jean-Marie Lévesque, Denis Gauthier et Louis-Marie Michaud; Louis-Marie Ouellet, Paul Thériault et Yves Roy; Gilles Robichaud, Claude Robichaud et Jean-Paul Mazerolle.

10015 à 10030:

Jean Gagnon, Alberto Arroyo et Jean-Luke Nodt; Lionel Arsenault, Emile Gallant et Alvin Joseph Gallant; Kenny Imhoff, Le Blancquette et Jean-Guy Lévesque; Charles Emond, Pierre Lévesque et Michel Nadeau; René Pinet, Denis Landry et André Landry.

10030 à 10045:

Gilles LeBlanc, Claude Joubert et Serge Léger; Yves Bédard, Marc Laberge et Jean Fortin; Louis Martin, André Pelletier et Daniel Michaud; Guy Chiasson, Fernando Chiasson et Mario F. Chaisson; Bruno Thibodeau, Richard Murphy et Marc LeBouillier.

10045 à 11000:

Claire Bois-Joli, Sylvie Kearney, Phyllis Smith et Suzanne Jacques; Francine Lapierre, Sophie Langford, Odile Déraspe et Jocelyne Doyle; Darlene Dugas, Linda Hachey, Diane Thibault et Kelly Allen; Monique Bélanger, Joanne Lang, Mona Bélanger et Charles Lizotte; France Renard, Michèle LeBlanc, Annette Boucher et Debra Fradsham.

11000 à 11015:

Chantal Duguay, Sophie Lavoie, Nicole Richard et Marie-Louise Robichaud; Pauline Haché, Hélène Losier, Rachel Doucet et Denise Duguay; Denise Emond, Lyne Morin, Cindy Violette et Francine Pelletier; Diane LeBlanc, Suzanne LeBlanc, Nicole Arsenault et Liette Damas; Madeleine Carrier, Annette LePage, Lise Duford et Denise Doucet.

11015 à 11030:

Madeleine Dubé, Maryse Daigle, Charlotte Martin et Brigitte Harrison; Nina Baugle, Suzanne Tardif, Louise G. Martin et Johanne Morneau; Hélène Poitras, Maria A. Richard, Carole Lévesque et Janice Maillet; Linda Francoeur, Claudette Devarenes, Sylvie Hall et Mona Cyr; Lisa Allain, Audrey Boudreau, Denise LeBlanc et Madeleine St-Onge.

11030 à 11045:

Florence LeClerc, Carole Martin, Colette Thériault et France Gervais; Pauline Blanchard, Chantal Hébert, Lucie Blanchard et Anne Chamberlain; Margot Pelletier, Gisèle Pelletier, Françoise Meloche et Diane Daigle; Léona Arsenault, Linda F. Plourde, Brigitte Svir et Marlene Arsenault; Mona LeBreton, Diane Frigault, Line Boudreau et Brigitte Brideau.

11045 à 12000:

Edna Gallant, Cécile Gallant, Léona Arsenault et Eunice Arsenault; Joëlle Arsenault, Elise Arsenault, Velma Richard et Diane Arsenault; Renée Bélanger, Nicole Bélanger, Brigitte Chamberlain et Jacinthe Frenette; Susie Boucher, Nicole Boudreau, Huguette Frenette et Nancy Calderone; Bibiane Mallais, Diane Roy, Rachel Frenette et Suzanne Frenette.

12000 à 1215:

Christine Girouard, Marie-Line Savoie, Bernise Savoie et Eveline Robichaud; Carol Doiron, Micheline Bernard, Judith DeGaris et Noëlla Savoie; Diane Bernard, Marthe M.M. Savoie, Sylvie Parent et Pauline Savoie; Murielle Arsenault, Janice Chiasson, Lyne Thériault et Hélène Pailin.

13000 à 13015:

Charles Kanaan, Raymond Kanaan, Ali Assoum et Rachid Kanaan; Maurice Lavoie, Jean-Marie Desrosiers, Gaëtan Arsenault et Mario Doucet; Blair Richard, Claude Roy, Charles Finnigan et Dean Comeau; Michel Robert Daigle, Daniel Gérard Gallant, Charles Collins et Denis Caron; Rino Thériault, Marcel LeClerc, Pierre Boucher et Marcel Comeau.

13015 à 13030:

Marcel Laroque, Marc Savoie, Claude Degrâce et Mario Robichaud; Raymond Quiron, Maurice Parent, Yvon L. Tardif et Jeannot Côté; Luc Ringuette, Yves Daniel Cormier, Sylvain Hervieux et Jacques Girard; Michel J. Thériault, Michel G. Côté, Sylvain LeBel et Maurice LeBel; Christian R. Michaud, Jeannot Michaud, Benoit Legaré et Michel Vandal.

13030 à 13045:

Jalil Baroum, Jean-Pierre Bébé, Mehdi Atria et Kamel JRadl; Jean Sanfaja, Benoit Savoie, Roch Bois et Robert Corveaux; Norbert Cyr, François Cormier, Louis M. Godbout et Robert Rioux; Philippe Jones, Michel Power, Marc-André Comeau et Ronald Losier; Denis Boucher, Charles Mallé, Bernard Haché et Jacques Duguay.

13045 à 14000:

Etienne LeBoeuf, Gilles Desrosiers, Bernard Turgeon et Elio Doucet; Jean-Claude Légère, Etienne Boucher, Gabriel Robichaud et Donald Cormier; Clifford Robichaud, Gilles Duguay, Dari Basque et Hector Boudreau; Yoland Bortelau, Douglas McGrath, Jacques Jobin et Yves Lahie; Ibrahim El-Sarraf, Doumit Barakat, Ibrahim Khalil et Imad Abboud.

14000 à 14015:

Jean-Claude Charost, Aubrey Cormier, Jean-Yves Savoie et Denise Savoie; Jean Magee, Donald Bernard, Alain Bous et Serge Apoll, Alan White, Florent Melanson, Ricky Allouet et Roger Bastarache; Daniel Albert, Clermont Lévesque, François M. Cyr et Luc Lapointe; Yvon P. Chiasson, Claude Mallet, Eric J.M. Allain et Ghislain Mallet.

14015 à 14030:

Guy Villeneuve, Osmán Peykan Kulapa, Pierre Parker et Lois Ker Seng; Marc Gallant, Gaston Richard, Michel Gallant et Patrick Collette; Charles Boucher, David Dumont, Marcel Mélançon et Paul Vilette; Claude Léger, Mike Bannister, Charles Chenard et Gilles Boudreau.

13ième banquet annuel de commerce

À chaque année, depuis maintenant treize ans, le Conseil étudiant de la Faculté d'administration prend l'initiative d'organiser un banquet spécial afin de réunir les étudiants en administration et les hommes d'affaires tant de la région que de l'extérieur. Cette soirée a pour but de permettre aux hommes d'affaires de rencontrer quelques-uns des étudiants qui entrent sur le marché du travail dans un avenir rapproché et de donner la chance aux étudiants d'acquies des connaissances supplémentaires en ce qui concerne les développements les plus récents en affaires tout en s'ouvrant des portes pour des emplois futurs.

De plus, un conférencier invité ajoute de l'importance au banquet et répond à la tradition. Cette année, la conférencière invitée sera Madame Jeanne Sauvé, présidente de la Chambre des communes. Rappelons que Mme Sauvé était présente dans la ligne de réception lors du lancement de la Campagne financière (secteur des Anciens(es) et amis(es)) de l'Université de Moncton à Ottawa récemment.

Parallèlement à sa carrière de politicienne, Madame Sauvé a, entre autres, fait carrière en journalisme, s'est intéressée activement aux affaires publiques, a fondé la Fédération des mouvements de jeunesse du Québec, a été nommée l'un des sept membres fondateurs de l'Institut de recherches politiques par le Premier ministre du Canada et a reçu, en 1974, un doctorat honorifique ès sciences de l'Université du Nouveau-Brunswick.

De 300 à 400 personnes sont attendues au 13e banquet annuel de commerce qui aura lieu le 20 mars au Grand Salon de l'Hôtel Beauséjour. Le mot débitera à 18h30 par un cocktail qui sera suivi, à 19h30, par une réception. La soirée se terminera par une danse en compagnie de l'orchestre "First Impression". Le maître de cérémonie sera Mme Anne LeBlanc, secrétaire du Conseil étudiant de cette année.

Pour assister à cette soirée, on peut se procurer des billets au Conseil étudiant de la Faculté d'administration au coût de 10\$ pour les étudiants et de 15\$ pour les autres.

Une invitation spéciale à participer au 13e banquet annuel de commerce est lancée à tous(es) les anciens(es) étudiants(es) de la Faculté d'administration.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Jean (Paul) Cadieux au 855-9105 ou écrire au Conseil étudiant, Centre d'administration, Université de Moncton, Centre universitaire de Moncton, Moncton (N.-B.) E1A 3E9.

Service gratuit du projet d'impôt

En fin de semaine dernière, les étudiants de la Faculté d'administration ont débuté leur projet d'impôt en offrant gratuitement leurs services à une centaine de personnes qui sont venues chercher conseils ou bénéficier des services des étudiants.

Rappelons que le projet d'impôt se poursuivra pendant toutes les fins de semaines du mois de mars. Si vous avez des difficultés à remplir votre formule de taxation ou si vous voulez simplement faire vérifier votre rapport, rendez-vous à la Faculté d'administration les vendredis entre 18h00 et 21h00 et les samedis et dimanches entre 13h00 et 17h00.

Pour de plus amples renseignements, composez le 855-9105, en tout temps.

SPORTS ET LOISIRS

Ballon-balai

La saison régulière de ballon sur glace vient de se terminer. L'équipe les "Bums" est déclarée championne et Jean Whalen de cette même équipe remporte le titre de meilleur compte.

Cette fois, c'est le temps de passer aux séries d'après-saison. Celle-ci se feront en trois étapes. La première élimination en est une de groupe tournée à la ronde regroupant les quatre dernières équipes du classement. De ce tournoi, ayant lieu le lundi 15 mars de 18h30 à 11h30, deux équipes ayant accumulé le plus de points passeront en deuxième élimination dont

la date n'est pas encore fixée.

L'une des deux équipes jouera contre la première position au classement soit les "Bums" et l'autre contre la deuxième position soit les "Séries". Cette élimination consiste en deux parties au total des points. Finalement deux équipes sortantes se rencontreront pour le championnat.

J'aimerais féliciter toutes les équipes pour leur travail et leur participation. Félicitations aux arbitres et bonne chance à tous lors des séries.

Alain Bourget
Responsable

Ballon-ballai intra-mural

Classement

Équipe	PJ	PG	PP	BP	BC	Pts
Bums	15	13	2	6	20	15
Séries	15	12	3	54	38	12
Iles	15	7	8	37	27	7
Sciences	15	6	9	23	28	6
Génie	15	3	12	19	49	5
Drogues	15	4	11	26	41	4

*Note: Génie se mérite 2 pts ayant été l'équipe la moins punie.

Compteurs

Nom	Buts	Ass.	Pts
Dean Whalen	24	7	31
Guy Bernier	14	14	28
Jean Fortin	8	15	23
Roland Daigle	6	16	23
Etienne Thériault	13	5	18
Daniel Gallant	10	7	17
Gilbert Lousier	8	7	15
Renaud Cormier	8	7	15
Mike McArdle	6	4	10
Denis Durepas	4	5	9

Prochaines parties le lundi 15 mars

8h30 Iles vs Sciences
9h00 Drogues vs Génie
9h30 Sciences vs Génie
10h00 Iles vs Drogues
10h30 Iles vs Génie
11h00 Sciences vs Drogues

Résultats précédents
Sciences - 2 vs Génie - 1
Drogues - 1 vs Select - 3
Bums - 3 vs Iles - 2

Gala des athlètes 82

Le gala des athlètes approche à grands pas. Cette soirée spéciale aura lieu le 25 mars à l'édifice Taillon. Elle se déroulera en trois étapes majeures soit à 19h00, rencontre au salon bleu pour souhaiter la bienvenue aux équipes, le tout accompagné d'un vin et fromage. À 19h30, présentation des différentes équipes à la chapelle et des différents mérites. On se souviendra qu'au dernier gala le titre de reine féminine de l'année allait à Michèle Cramford qui fait partie de l'équipe de gymnastique moderne tandis que sur le côté des hommes, cette honneur allait à Richard Dallaire qui lui évalua au sein de l'équipe de volley-ball. Le choix d'athlètes de l'année fut

décerné à Debbie Bryant (fémin), qui fait également partie de l'équipe de gymnastique moderne. François, Bessette de son côté raffait les honneurs comme athlète masculin de l'année. C'est à souhaiter que le choix de cette année serait aussi judicieux.

Manon Laclelle-Bergeron et Louis Duchrocher feront rôle de maître de cérémonie, ce qui devrait être très intéressant. À 21h30, les présentations devraient être terminées et tout le monde sera cordialement invité au "party" de la grande cérémonie.

Je crois qu'il serait bon de souligner le bon travail qu'a accompli Christine LeBlanc (prof.) et le comité des athlètes.

Bonne soirée!

par Denis Laplante

Yves Bédard et Christian LePage (Ed. Phys.) songent à acheter le disque Rocky après leur fin de semaine à Dieppe quelque temps passé. De plus, on sait qu'ils ont convié quelques travailleurs à un dîner surprise avant la compétition, ce qui pourrait être à l'origine de quelques problèmes survenus (pas vrai les gars!!!) Marc "Gretsky" Leberge a réellement fait une sortie contre son joueur-instructeur Christian (Curtis) Courteau, lui demandant même de céder son contrat à un autre club de la ligue. Cependant, aux dernières nouvelles, Christian était en contact avec quelques équipes, demandant des considérations futures en échange de son joueur. (Comme vous voyez Grandman n'est pas le seul à avoir des problèmes avec des joueurs mécontents...)

Jacques Foulon (Naturalistes) va démontrer ses talents de musicien alors qu'il sera en vedette au Kacho le 12 mars en compagnie de quelques autres musiciens du groupe Opus 006 dans le cadre du carnaval étudiant. Il me fait dire qu'il est plus habile avec sa guitare qu'avec son bâton de hockey... Bruno Godin (B.G. and the Bear), l'athlète en chef de l'Interfac, a récemment été élu président des jeunes conservateurs (jeunes spacés)... Erik Roy (Naturalistes) est très bon dans l'art de rouler des "Belvederes" selon l'avis de Gilles LeBlanc (Aigles Noires) à mérite le champion des compteurs de la section compétitive grâce à une fin de saison productive devantant Pierre Doiron (Playboys) par la marge d'un seul point. Dans la section compétitive, Serge April a largement

dominé la colonne des compteurs avec une avance de dix points sur son plus sérieux rival, Denis Bourque des Pas Achalés... Mario Parent a terminé en tête des gardiens de buts dans la section compétitive en inscrivant une moyenne de 2,25 par partie... Le meilleur gardien dans la ligue gentillissime fut nul autre que Mario Richard avec une moyenne de 2,65...

Les Pas Achalés furent la seule équipe à avoir moins de 100 minutes dans la catégorie gentillissime avec 82 minutes et ils se plaignent de la façon qu'Arbore leur donne plus de punitions que les autres équipes... L'Éducation Physique est la seule équipe à avoir plus de 100 minutes de punitions dans la catégorie compétitive... Jean-Guy Hubert (à Mélen) (Pas Achalés) vient d'avoir un nouveau bâton de

hockey et lance un sérieux avertissement à ses futurs adversaires... Dans le cadre de la semaine d'éducation physique et loisirs il aura une partie de hockey entre les étudiants de loisirs et ceux d'éducation physique le jeudi 18 mars de 4h00 à 6h00... Michel Thériault (statisticien) mérite bien des félicitations pour son beau travail accompli au cours de la saison. Son travail passe souvent inaperçu malgré les nombreuses heures passées et les soirées à faire les statistiques de la ligue... Le gardien de but des Sauveurs (Guy Courcelles) et le joueur d'avant Jacques Robert (anciennement des Royals de Cornwall et des Tigres de l'Université Dalhousie) ont dirigé l'équipe au championnat de la saison régulière dans la section gentillissime grâce à leur belle fin de saison régulière de la saison régulière.

Hockey inter-faculté

Résultats des dernières parties du calendrier régulier:

Playboys	11	Acaobis	7
Aigles Noirs	7	Administration	6
Nord-Ouest	9	Nordistes	6
Camming Inferno	9	Playboys	6
Éducation Physique	1	Sciences et Génie	6
Fuckstones	4	Individuels	1
Sauveurs	6	Naturalistes	2
Pas Achalés	16	Sournois	1

Classement final

Ligue Compétitive
1. Camming Inferno
2. Éducation Physique
3. Aigles Noirs
4. Play Boys
5. Nord-Ouest
6. Acaobis
7. Nordistes
8. Administration
9. Sciences et Génie

PJ	PG	PP	PN	BP	BC	Pem	Pts
16	12	3	1	88	66	48	25
16	12	4	0	85	36	103	24
16	11	5	0	104	73	61	22
16	11	5	0	112	85	64	22
16	10	5	1	96	61	64	21
16	9	6	1	99	78	79	19
16	8	10	0	29	81	71	12
16	3	12	0	48	71	50	7
16	2	14	0	48	96	38	4

Ligue Gentillissime

1. Sauveurs							
2. Pas Achalés							
3. Naturalistes							
4. Sournois							
5. Fuckstones							
6. Individuels							
PJ	PG	PP	PN	BP	PC	Pem	Pts
16	13	3	0	102	53	131	26
16	12	4	0	102	42	82	24
16	7	8	1	87	95	100	15
16	5	9	2	96	113	106	12
16	5	9	2	74	94	112	12
16	3	12	1	67	129	120	7

Compteurs

Ligue Compétitive

	B	A	Pts
1. Gilles LeBlanc (A.N.)	22	30	52
2. Pierre Doiron (P.B.)	23	16	51
3. Marc Labege (Aca.)	28	28	56
4. Ronald Cormier (P.B.)	28	19	47
5. Richard Beaulieu (A.N.)	24	20	44
6. Daniel Gallant (N.O.)	22	12	33
7. François Cormier (N.O.)	18	14	32
8. François LeBlanc (P.B.)	15	14	29
9. Jeannot Cyr (N.O.)	18	10	28
10. Claude LeBlanc (Aca.)	16	12	28
11. Claude Thellat (A.N.)	16	10	26
12. Denis Caron (C.L.)	16	10	26
13. Serge Duguay (Ed. Ph.)	16	10	26
14. Léo Gagnon (N.O.)	13	12	25
15. Christian LePage (Ed. Ph.)	24	15	24
16. Raymond Quirion (Aca.)	9	13	22
17. Pierre Courteau (Aca.)	16	5	21
18. Denis Lavoie (Ed. Ph.)	11	9	20

Compteurs

Ligue Gentillissime

	B	A	Pts
1. Serge April (Sour.)	38	16	54
2. Denis Bourque (P.A.)	34	10	44
3. Antoine Fréchette (Sauv.)	23	15	38
4. Denis Laplante (Nat.)	28	8	34
5. Gary Gallant (Ind.)	17	13	30
6. Gary Fontaine (Nat.)	17	11	28
7. Jean-Guy Hubert (P.A.)	16	11	27
8. Robert Corvaise (Sour.)	13	13	26
9. Richard Charrier (Sauv.)	13	13	26
10. Yves Laplante (Nat.)	16	9	25
11. Jean Chausson (A.A.)	16	7	23
12. Jacques Robert (Sauv.)	17	5	22
13. André Doucet (F.S.)	14	7	21
14. Louis Martin (F.S.)	14	7	21
15. Frank Anzil (Sauv.)	13	8	21
16. Louis Arseneau (P.A.)	5	15	20



A KACHO

L'Acadie, l'Acadie

Le film est le témoin oculaire du réveil acadien à l'Université de Moncton, en 1968-69, à l'heure du bilinguisme et de la biculturalisme: marche contre l'hôtel de ville et le parlement, occupation du pavillon des Sciences, affrontement (pacifique) avec la police. Le film se situe dans les coulisses même de l'action. Il révèle l'esprit tourmenté des étudiants qui osent

défier la farce de l'ordre à la limite, c'est l'âme acadicienne qu'il touche, dans sa volonté de survivre et d'agir.

De plus la semaine prochaine, le film à l'affiche sera "Mourir à tue-tête", documentaire sur le viol acclamé nationalement et internationalement. On vous en parlera, dans le prochain FRONT, un peu plus en détail.

"Mourir à tue-tête"

Voici un résumé de ce fabuleux film. "Mourir à tue-tête" attaque un sujet que les mentalités collectives s'acharnent à considérer comme tabou; le viol de la femme, de l'individu (le cas de Suzanne) au rituel (la clitoridectomie), en passant par celui de la masse (les vietnamiennes). Le film va cependant plus loin, en forçant le spectateur à se poser des questions fondamentales: pourquoi le viol existe-t-il? Est-ce que le choix naturel des femmes d'être violées? Qu'est-ce que le viol abîme chez la femme? Et où se situe la justice des hommes?

La subtilité musicale: — — savez-vous ce que c'est

Parlons donc de la fin de semaine du 19 mars. Le Kacho poursuit sa saison de spectacle en vous présentant l'événement musical du Québec: Maneige. Ne craignez rien, Maneige ça mange pas personne. C'est loin d'être un orchestre de garage, Maneige demeure un des survivants des années 70 de la musique progressive.

D'ailleurs Maneige a déjà enregistré plusieurs trentes-trois titres qui avaient été réalisés, une chanson du moins, avec Raoul Duguay. De plus, ils en seront à leur troisième spectacle au

Kacho. Vous pourrez donc demander à ceux qui ont déjà assisté à leurs spectacles, comment est la qualité musicale de Maneige. Elle est tantôt douce, tantôt "jazzy" et mélangée au style progressif qu'on leur connaît, cette musique ne peut qu'emballer les "durs à convaincre" et vous assure d'un bon spectacle.

Les 19 et 20 mars, que tous se le disent, Maneige au Kacho.

\$4.25 Étudiants et \$5.50 invités. "Happy-hour" (90c la bière) de 8h30 à 10h00.

Pour votre information

Le Kacho a une politique d'interdire tout invité d'entrer après qu'un maximum de personnes est déjà entré. Pour pouli sur le 4 mars, il semblerait que ce maximum a été atteint vers 9h00, du moins à ce que me dit Yves, garçon de guichet pour la soirée.

Alors que j'arrive avec mon invité à 10h00, Yves refuse de la faire entrer. Chose curieuse, en même temps, un grand costaud arrive avec son invité et il a le suffixe d'un coup de tête de la part de Yves et ces deux-là filent et entrent... refusant toujours de nous accorder le même privilège.

Pourquoi? Écoutez-bien la logique du garçon de guichet. Fiant accusé de faire des "passe-droits", Yves me répond que "non,

ce n'est pas des passe-droits. Ce monsieur fait partie des Aigles Bleus, il travaille fort et ne sort qu'une fois par semaine". Il n'était pas du tout touché de savoir que mon invité et moi avions été retenus au travail et que nous n'avions pas sorti depuis un mois.

Apparemment, le travail des Aigles Bleus a plus de valeur que celui des autres. Apparemment, les règlements réguliers du Kacho ne s'appliquent pas aux Aigles Bleus (mais n'est-ce que le soir où Yves est au guichet?... c'est à vérifier). Si tu es jeune fille, tes chances sont minimes que tu deviennes Aigle Bleue (mais tu profiteras des mêmes privilèges si tu en es accompagnée. Françoise



19 et 20 MARS

Horaire des employés du Kacho

Il n'est pas impossible de travailler une heure et une demi-journée, appelée Truc à 8:30-10:00

	Lundi	Mardi	Mercredi p.m.	Mercredi soir	Jeudi	Vendredi p.m.	Vendredi soir	Samedi soir	Dimanche
Responsable de soirée	Dany		Robert	Billets	Jenny	Billets	Robert		
Guichet I			Edouard	Sylvain				Lucas	Alain
Guichet II				Michelle					
Disc-Jockey				Beaul	Jacques	Danielle	MARCO	ROBERT	Jenny
Garçon et fille de 1 ^{er}			Michelle M.	Denis L.	Paul (MF)	Yves L.	Yves L.	Yves L.	Paul (MF)
employé 2 ^e					Yves R.	Yves R.	Serge G.	Yves L.	
Responsable de tables			Suzanne	MARCO		Isabelle			de la Croix

Horaire pour la semaine du 15 au 21 mars

LUNDI SOIR:
Café-étudiant avec chansons invitées, cafés, pâtisseries, etc.

MERCREDI P.M.:
Taverne avec musique en direct de CKUM-MF. Émissions de variétés de haute qualité.

MERCREDI SOIR:
La soirée nouvelle vague où

vous entendrez de la musique purement "punk", mélange de reggae et de rock'n roll.

JEUDI SOIR:
Faut-il vraiment vous rappeler que le soir est consacré à la musique disco. Soirée discothèque jeudi soir.
VENDREDI SOIR:

L'excellente musique progressive québécoise se produit au Kacho; Maneige vous apprendra les vraies valeurs d'une musique riche et pleine de nuances. Happy-hour de 8h30 à 10h00 - 90c la bière.

SAMEDI SOIR:
À nouveau, Maneige et l'Happy-hour vous est offert de 8h30 à 10h00.

DIMANCHE SOIR:
Soirée de film. Cette semaine nous vous présentons l'excellent film qui a tant bouleversé la chronique "Opinion du fecteur"; "Mourir à tue-tête" qui se veut un documentaire sur le viol mais aussi une description sévère de ce que ressent une victime.